

dans ses mains et le jeta en l'air. O miracle ! la poignée de sable fut un chardonnet ! elle en jeta une autre, et ce fut une linotte ! une autre, et ce fut une fauvette ! une autre, et ce fut un pinson ! une autre, et ce fut un rossignol qui alla rossignoler dans le rosier voisin ! De sorte que, bientôt, elle se vit enveloppée, — car les oiseaux ne fuyaient pas, — d'une nuée gazouillante où battaient des ailes de toutes les couleurs. Elle s'amusa quelque temps d'écouter les chansons et de voir briller les plumes. Puis, elle dit avec douceur : « Allez, partez, petits oiseaux ! je vous aime et vous êtes jolis, mais vous ne devez pas toujours rester auprès de moi. Puisque vous avez pris vie, il faut que vous songiez à voler dans les hauteurs du ciel, à faire vos nids dans les arbres. Allez, petits oiseaux, du côté où le vent vous pousse ! » Ce fut comme si elle n'eût rien dit ; ils ne cessaient de pépier et de voler autour d'elle, se posant dans ses cheveux ou sur ses épaules, lui becquetant l'oreille ou la lèvre ; et la fauvette gazouille enfin : « Non, nous n'irons pas du côté où le vent nous pousse, parce que, là-bas, ce n'est plus la terre de France, d'où nous sommes nés, et nous resterons avec toi, toujours ! »

## IV

Ils la suivirent partout. Ils planaient autour d'elle, lorsqu'elle dit au dauphin Charles : « Je te dis de la part de Messire que tu es fils de roy et vray héritier de France ; » autour d'elle, lorsqu'elle entra dans Orléans, sous une armure blanche où rougeoyait la lueur des torches, avec son cortège de reîtres et de capitaines ; autour d'elle, lorsqu'elle assaillit les bastilles anglaises ! Ils ramageaient dans le fracas des guerres et voltigeaient parmi les flèches. Quand elle tomba dans le fossé, le cœur saignant, ce furent eux qui, de leurs petites pattes, retirèrent le trait, et ils firent tant de cris qu'on accourut et qu'on emporta Jeanne ; la fauvette, en chemin, du bout du bec, lui mettait sur la blessure du duvet qu'elle s'arrachait de l'aile. Ils étaient là, le jour du triomphe, dans les cantiques et l'encens ; à voir frissonner leurs plumes sur l'étendard de neige fleurdelisée où sont peints Dieu et les anges, on croyait que la bannière s'éparpillait en oiseaux. Invisibles aux boureaux, il eurent pour volière, comme pour prison, la cage de fer dans la grande tour du château ; et ils étaient là encore lorsque le bûcher s'alluma. « Allez ! partez, petits oiseaux, dit-elle. Vous m'avez fidèlement suivie et je vous dois un grand remerciement. Mais il faut que vous me quittiez aujourd'hui, car les flammes grandissantes brûleraient vos jolies ailes. Allez, petits oiseaux, du côté où le vent pousse ! »

Ce fut comme si elle n'avait rien dit ; ils ne cessaient de pépier et de voler dans le feu et les fumées, se posant sur ses cheveux ou sur ses épaules, lui becquetant l'oreille ou la lèvre ; tant qu'enfin leurs plumes s'allumèrent aux flammes, et qu'ils

tombèrent un à un, comme des fleurs de rubis, dans les braises. Puis, la foule s'écartant éloignée, ce fut, sur la place, autour du bûcher, avec le silence et la solitude, la nuit. Personne. Dans l'ombre, la lune qui regarde. Seulement, sur les débris encore fumants, où s'étaient mêlés les cendres légères de la vierge et des oiseaux, — cendres de lis et de duvet, — il y eut comme un frissonnement de vie. La pâle poussière s'anima, s'enfla, prit forme, devint peu à peu de grandes ailes palpitantes autour d'une jeune fille pâle qui sourit de s'éveiller. Et les oiseaux, à présent, n'étaient plus des pinsons, ni des linots, ni des fauvettes ; c'étaient des anges qui, dans un déploiement de grandes ailes blanches, emportaient Jeanne vers le beau Paradis, cette France du ciel !

CATULLE MENDES.

## Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

## LA NOUVELLE REVUE

Livraison du 15 septembre 1898. — Sommaire : Le duc de Richelieu au Congrès d'Aix-la-Chapelle. 1818. (1), M. Ernest Daudet ; Le Prélude de Chopin, (fin), Comte Lève Lvovitch Tolstoy ; La nationalité belge et le Pangermanisme, M. L. Van Keymeulen ; L'Amiral Benedetto Brin, M. Henri Montecorboli ; Un sculpteur écrivain, M. Eugène Guillaume, M. Henry Join ; Sur les routes d'Andalousie, M. Georges Lainé ; L'Art impressionniste au Musée du Luxembourg, M. Etienne Bricon ; Zele, Mœurs Jugo-Slavè, Mme Christiane Solvejgs ; L'Exode des Dieux, M. P. Hippoly Bousnac ; Les Economies à Rebours, M. Saint Genid ; Lettres sur la politique extérieure, Mme Juliette Adam ; Pages courtes, Comtesse de Sesmaisons, Ce qui se dit à Paris.

## LE DRAME DE ST-LIBOIRE

La Tribune de St-Hyacinthe publiera, le 1er octobre prochain, une brochure contenant le Procès et la Condamnation de J.-B. GUILLAIN, l'assassin de J.-B. LAPLANTE, son oncle ; le Résumé du Président du tribunal et une critique impartiale et juridique de ce Résumé.

Cette brochure sera envoyée franco par la malle sur réception de 10 cts.

Adressez : La Tribune, St-Hyacinthe.

## Les deux abbés de Fénélon,

par M. l'abbé H.-A. VERRAEU. — S'appuyant sur un passage de la *Vie de Fénélon* par le cardinal Bausset et sur une lettre de Louis XIV au comte de Frontenac, on a affirmé, à différentes reprises ici et aux Etats-Unis, que le célèbre archevêque de Cambrai, avant de travailler à l'éducation du duc de Bourgogne, s'était consacré aux missions du Canada.

Ce serait sans doute pour nous un juste sujet de gloire que de compter parmi les apôtres de notre pays l'auteur de *Télémaque* ; malheureusement nous devons abandonner cette prétention. L'abbé de Fénélon qui vint au Canada était le frère consanguin de l'archevêque de Cambrai.

L'abbé de Fénélon naquit en 1641, et fut appelé François. A l'âge de vingt-quatre ans, il renonça au brillant avenir que lui promettaient la noblesse de sa naissance et les alliances puissantes de sa famille pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Il s'embarqua pour la Nouvelle-France en 1667 et reçut la prêtrise, à Montréal, le 11 juin de l'année suivante.

François de Fénélon eut avec le gouverneur de Frontenac des démêlés qui furent la cause de son renvoi en France en 1674.

De retour dans sa patrie, l'abbé de Fénélon se renferma dans une grande solitude. Du moins, nous le perdons complètement de vue à partir de ce moment. On sait qu'il mourut en 1679, dans toute la vigueur de l'âge. Il disparaissait de la scène du monde précisément au moment où son jeune frère commençait à y briller.

L'étude de M. l'abbé Verreau est très curieuse en même temps que très instructive.

Les deux abbés de Fénélon forme le septième fascicule de la *Bibliothèque Canadienne*.

On peut se les procurer, moyennant 15 centimes, de l'éditeur, M. Pierre-Georges Roy, Lévis.

## Décisions judiciaires concernant les journaux.

1o Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

## Abonnements en retard

Il est exigé par l'administration une taxe de 10 cents additionnels sur tout abonnement payé après échéance à la demande expresse de la Newspaper Collection Agency, de New-York. Nous croyons que nos lecteurs trouveront juste qu'après leur avoir expédié le journal durant un an à nos risques et périls nous soyons exemptés de payer encore les frais de perception.

Le succès provoque la vente et le BAUME RIUMAL se vend tous les jours et surtout par milliers de bouteilles.